

# Tendances

N° 8 - Janvier 2007

La lettre des études de l'AGEFIPH

## Les obstacles à l'emploi rencontrés par les chômeurs handicapés

L'identification des obstacles à l'insertion par les professionnels eux-mêmes, dans le cadre de leur mission d'accompagnement des travailleurs handicapés, permet de mieux cerner les difficultés auxquelles les personnes handicapées sont confrontées et d'apporter, étape par étape, des solutions plus adaptées de manière à amplifier l'accès à l'emploi de ces publics.

Si le handicap lui-même accroît le risque d'éloignement du marché du travail, d'autres obstacles, parfois liés au handicap, augmentent les difficultés pour retrouver un emploi.

Face à l'emploi, les personnes handicapées sont fragilisées car elles rencontrent une succession d'obstacles. La probabilité pour les travailleurs handicapés de dépasser 12 mois d'inscription au chômage est doublée pour ceux qui cumulent des facteurs aggravants (l'âge élevé et le bas niveau de formation). Une analyse plus fine identifie en moyenne quatre à cinq obstacles à l'insertion sur la trentaine repérée. Ces obstacles sont d'ordre physique, psychologique, social ou économique. Ils peuvent être liés à la qualification, à l'orientation de la personne, à son projet professionnel. L'obstacle le plus fréquent est l'aptitude physique réduite suivi par la faiblesse du niveau de formation. Les obstacles d'ordre psychologique sont fréquemment cités, certains devant être traités en priorité pour ne pas « bloquer » l'insertion.

### Méthodologie de l'étude

Exploitation et synthèse des résultats de trois études régionales :

- analyse statistique mesurant, en Aquitaine, les effets de certaines variables socio-économiques par rapport à une situation de référence, portant sur près de 150 000 personnes (10% handicapées) inscrites à l'ANPE fin juin 2004,
- enquêtes en Haute et Basse-Normandie réalisées, en 2005, par les Cap Emploi sur la base d'une grille d'obstacles préexistants à partir d'un échantillon de près de 900 personnes dont plus de la moitié en recherche active d'emploi ou en accompagnement dans l'emploi.

## Les nombreux obstacles à surmonter pour que les chômeurs handicapés accèdent à l'emploi

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Les chômeurs handicapés cumulent les handicaps face à l'emploi. Ils se heurtent à de nombreux obstacles. L'identification des obstacles et leur hiérarchisation va permettre d'apporter, étape par étape, des solutions adaptées dans le parcours vers l'emploi.

### Un public fragilisé face à l'emploi

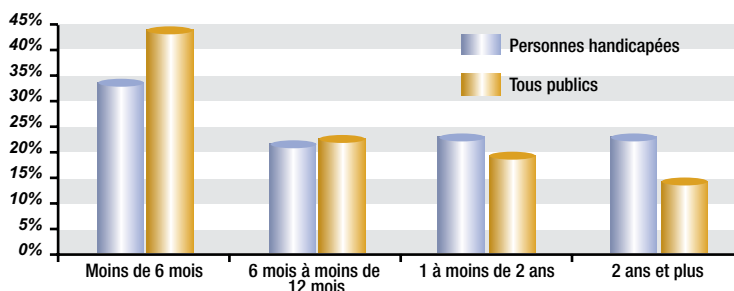
Les personnes handicapées constituent un public fragilisé face à l'emploi :

- leur handicap peut constituer, en fonction de sa gravité et selon le métier recherché, un réel obstacle vers l'insertion professionnelle,
- les chômeurs handicapés sont aussi globalement moins bien formés que les autres demandeurs d'emploi : 80% ont un niveau inférieur au baccalauréat (contre 60% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi),

- ils sont moins qualifiés : près d'un demandeur d'emploi handicapé sur deux est manœuvre, ouvrier ou employé non qualifié (32% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi),
- ils sont plus âgés : 30% des demandeurs d'emploi handicapés ont au moins 50 ans contre 15% pour tous les demandeurs d'emploi,
- ils mettent, en moyenne, plus de temps à trouver un emploi que le tout public (18 mois d'ancienneté moyenne au chômage contre 12 mois).

Au-delà de ces grands constats

### Durée du chômage des personnes handicapées comparée à celle des "tous publics"



Source ANPE : nombre de demandeurs d'emploi inscrits à fin juin 2006 en catégorie 1



effectués au niveau national, trois analyses régionales nous apportent des précisions sur cette fragilisation et sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leur recherche d'un emploi.

## La gravité du handicap augmente, moins fortement que l'âge, le risque de chômage de longue durée

On évalue à 37% le risque de connaître une durée de chômage supérieure à 12 mois pour un demandeur d'emploi reconnu pour un handicap léger et temporaire (catégorie A) de moins de 50 ans. Par rapport à ce profil de référence, le risque de chômage de longue durée est augmenté de 6 points pour un handicap lourd et durable (catégorie C). Un âge élevé augmente de façon beaucoup plus importante ce risque : + 17 points pour les plus de 50 ans.

### Définition

**Le handicap :** un risque supplémentaire de + 10 % à + 16% d'être chômeur de longue durée

### Le handicap accroît le risque d'éloignement du marché du travail

L'observatoire de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées d'Aquitaine a publié, au début de l'année 2005, une étude portant sur les effets des variables socio-économiques (âge, sexe, niveau de formation, de qualification et statut de travailleur handicapé) sur les risques d'être en chômage de longue durée et sur les chances de sortir du chômage pour accéder à un emploi. Le seul fait d'être handicapé représente un risque accru d'éloignement du marché du travail.

On évalue à 27% le risque de connaître une durée de chômage supérieure à 12 mois pour un demandeur d'emploi non handicapé, de moins de 50 ans présentant un niveau de formation égal ou supérieur au niveau V et une qua-

lification supérieure à celle de manœuvre. Le risque d'appartenir au groupe des chômeurs de longue durée progresse de 27 à 37% (+ 10 points) si la personne est reconnue pour un handicap léger et temporaire (catégorie A). Il est encore augmenté de 3 points pour un handicap modéré et durable (catégorie B) et de 6 points pour un handicap lourd et durable (catégorie C).

### Face à l'emploi, les personnes handicapées rencontrent une succession d'obstacles

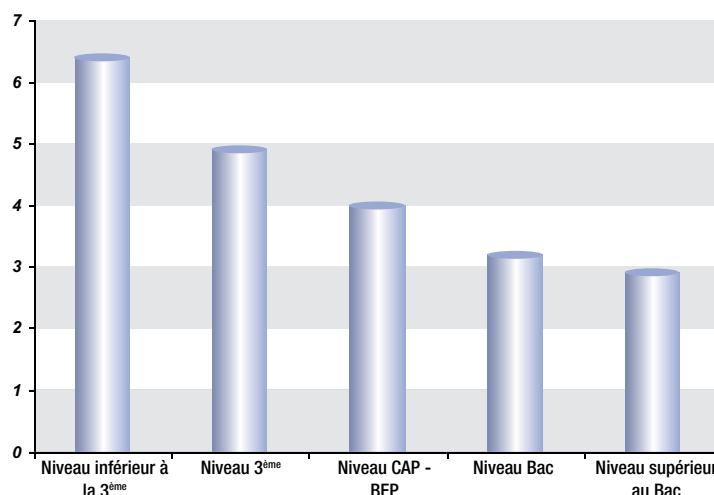
Plus des deux tiers des personnes handicapées présentent au moins un facteur de risque supplémentaire d'éloignement du travail. Ainsi, la probabilité pour les travailleurs handicapés de dépasser 12 mois d'inscription au chômage varie de **37%** quand le handicap n'est pas accompagné d'obstacles supplémentaires à **64%** pour les personnes cumulant les facteurs aggravants (femmes handicapées, de 50 ans ou plus, d'un bas niveau de formation). Pour le chômage d'une durée supérieure à deux ans, les risques varient de 15 à 35% pour les mêmes sous-populations.

**71%**

des personnes handicapées présentent au moins un facteur aggravant d'éloignement du travail

### Nombre moyen d'obstacles à l'insertion des personnes handicapées selon leur niveau de formation

(échantillon de 459 personnes handicapées interrogées, en 2005, en Haute-Normandie)



### Quatre à cinq obstacles en moyenne parmi trente identifiés

Deux enquêtes régionales effectuées en Haute et Basse-Normandie auprès des personnes handicapées suivies par les Cap Emploi nous livrent des informations plus fines sur les obstacles à l'insertion. Elles portent en majorité sur un public en recherche d'emploi ou en accompagnement dans l'emploi (maintien d'un suivi par le conseiller Cap Emploi lors que la personne est en emploi durable ou en situation d'emploi précaire récurrent) mais aussi sur des personnes en formation ou sur des personnes en cours d'élaboration

du projet professionnel. L'échantillon intègre des personnes éloignées du marché du travail pour lesquelles certains obstacles, notamment d'ordre psychosocial, sont particulièrement prégnants et doivent s'estomper au fil du parcours vers l'insertion.

Les Cap Emploi repèrent **trente obstacles** majeurs à l'insertion des personnes handicapées. Chaque conseiller Cap Emploi renseigne, à partir de cette grille préexistante de trente obstacles, sur la situation des personnes qu'il accompagne.

Si l'aptitude physique réduite est l'obstacle le plus fréquemment cité (49% des personnes concernées), la faiblesse du niveau de formation est aussi souvent évoquée (41%). Les autres obstacles, moins fréquents, concernent de 3 à 29% de la population étudiée.

Ces trente obstacles répondent à la typologie suivante :

- les obstacles d'ordre physique ou physiologique : aptitudes physiques réduites, âge, médi-

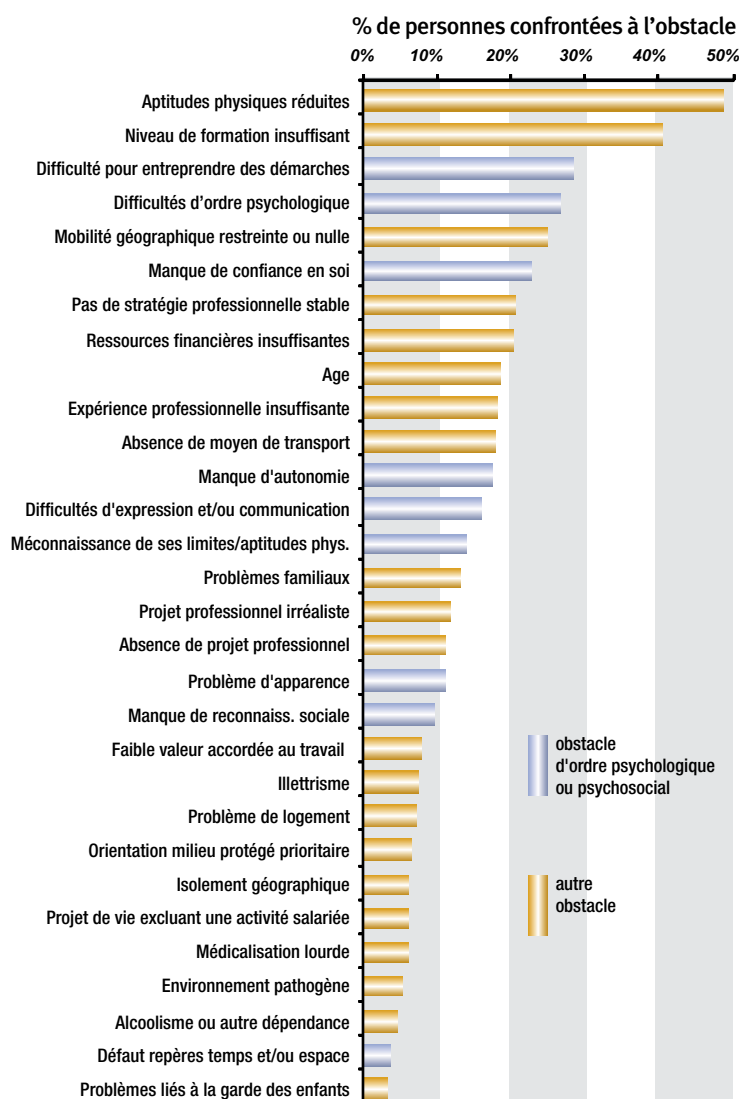
calisation lourde, alcoolisme ou autre dépendance,

- les obstacles liés à la qualification: niveau de formation insuffisant, expérience professionnelle insuffisante, illettrisme,
- les obstacles d'ordre psychologique ou psychosocial : problèmes d'ordre psychologique, difficulté à entreprendre des démarches, manque de confiance en soi, manque d'autonomie, difficulté d'expression ou de communication, problèmes d'apparence, méconnaissance de ses limites et aptitudes physiques, manque de reconnaissance sociale/défaut d'appartenance à un groupe, défaut de repères dans le temps ou dans l'espace,
- les obstacles d'ordre social ou économique : mobilité géographique faible ou nulle, ressources financières insuffisantes, absence de moyens de transports, problèmes familiaux, de logement, isolement géographique, environnement pathogène, problème de garde d'enfants,
- les obstacles liés à l'orientation ou au projet professionnel : pas de stratégie professionnelle stable, projet professionnel irréaliste, absence de projet professionnel, faible valeur accordée au travail, orientation en milieu protégé prioritaire, projet de vie excluant une activité salariée.

**9** obstacles majeurs à l'insertion sur 30 sont d'ordre psychologique ou psychosocial

## Les trente obstacles à l'insertion des personnes handicapées repérés, en Haute et Basse-Normandie, par les Cap Emploi

(échantillon de 883 personnes handicapées)



Dans certains cas, les obstacles sont repérés comme « majeurs ». Ils doivent alors retenir une attention particulière ou être traités en priorité. C'est, en proportion, davantage le cas des obstacles d'ordre physique ou psychologique.

Les personnes se trouvent confrontées en moyenne à **quatre ou cinq obstacles** parmi les trente cités.

## Le nombre d'obstacles varie selon le profil des personnes...

Plus de la moitié des obstacles peuvent être levés dans le cadre du parcours vers l'insertion.

Les femmes rencontrent en moyenne davantage d'obstacles (4,8 obstacles contre 4,2 pour les hommes en Basse-Normandie). Outre les obstacles dus à leurs obligations de femmes, elles manquent en général un peu plus « de confiance en elles » que les hommes mais surtout leur expérience professionnelle est moindre. Les obstacles sont également plus nombreux pour les jeunes (25 ans ou moins, disposant de ressources financières plus faibles) et pour les plus âgés (50 ans ou plus) qui ont davantage de difficultés pour entreprendre des démarches.

Si le nombre d'obstacles varie relativement peu selon la lourdeur du handicap, il évolue sensiblement selon la nature du handicap : les obstacles notamment d'ordre psychologique sont moins fréquents pour les personnes souffrant d'un handicap moteur mais plus nombreux pour celles qui sont atteintes

## EN SAVOIR +

- **Handicap et handicapés ; Cumul et Hiérarchie des handicaps ; Observatoire aquitain des publics handicapés – AfpA Aquitaine - Décembre 2004**
- **Analyse des obstacles à l'insertion des travailleurs handicapés en Basse-Normandie - Analyse des obstacles à l'insertion des travailleurs handicapés en Haute-Normandie ; Observatoire régional de l'Emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées de Basse-Normandie - Septembre et Novembre 2005**
- **Atlas national 2005 de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ; www.agefiph.fr rubrique centre de documentation : parution 27.10.2005**
- **Département des études et de la prospective de l'Agefiph ; Tél : 01.46.11.01.05**

## Deux obstacles d'ordre psychologique ou psychosocial entravent fortement le retour à l'emploi

La difficulté à entreprendre des démarches est le troisième obstacle identifié par les conseillers Cap Emploi. Les personnes lourdement handicapées et/ou atteintes d'une maladie mentale ou d'une déficience intellectuelle sont davantage concernées.

Les problèmes psychologiques : près de 90% des personnes atteintes d'une maladie mentale et plus de 40% des déficients intellectuels y sont confrontés mais également le quart des personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif.

d'une déficience intellectuelle ou d'une maladie mentale.

Les obstacles sont moins nombreux pour les personnes handicapées disposant d'un bon niveau de formation ou d'une qualification élevée. On compte, en Haute-Normandie, en moyenne moins de trois obstacles pour les personnes possédant un diplôme de fin de premier cycle universitaire ou son équivalent ainsi que pour les cadres ou agents de maîtrise. En revanche, les ouvriers se trouvent en moyenne confrontés à cinq obstacles et les personnes handicapées dont le niveau de formation est inférieur au

BEP ou au CAP à six obstacles.

## ... et selon leur positionnement ou leur avancée dans leur parcours vers l'insertion

Le nombre d'obstacles à l'insertion s'amenuise avec la progression dans le parcours des personnes handicapées vers l'insertion. Une identification des obstacles et leur hiérarchisation permet d'ailleurs de mieux cerner les difficultés auxquelles la personne est confrontée et d'y apporter, étape par étape des solutions plus adaptées.

## Nombre moyen d'obstacles à l'insertion des personnes handicapées selon leur positionnement dans le parcours d'insertion (échantillon de 424 personnes handicapées interrogées, en 2005, en Basse-Normandie)

